

CRTE: Contrat de Relance et de Transition Ecologique







Ce document vise à vous aider dans le cadre de vos recherches de subventions

Règles:

- Un financeur ne peut intervenir deux fois dans le financement d'un projet (exception préfecture)
- Le PNR étant financé par la région, leurs aides ne sont pas cumulables

Je reste à votre disposition pour vous accompagner afin de réaliser vos plans de financements

Pour me contacter:







Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Taux Valeur min	
<u>DETR</u>	Préfecture	cture 20-60 Selon nombre d'habitants 3000		400000-600000
DSIL	Préfecture	20-80	20-80	
<u>Contrat rural</u>	Département	Département 30		500 000
Contrat d'aménagement régional (CAR)	Département	20		2 000 000
<u>Contrat rural</u>	Région	40		500 000
Contrat d'aménagement régional (CAR)	Région	30		2 000 000

Conditions des aides :

- Le reste à charge minimal pour les aides régionales et départementales sont de 30% minimum





Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max	Commentaire
Ecoles, groupes scolaires et demi-pensions Rénovation/Restauration	Département	25%		1 500 000 par école ou groupe scolaire	Page 23
Bonification pour la rénovation énergétique des bâtiments publics	Département	+10% rénovation globale +5% rénovation par étape			Page 42
Fond scolaire	Département	40%		100 000	Page 25
<u>Bâtiments publics durables</u>	Région	30%-50% si photovoltaique	200 000		
Réflexe bois-biosourcés	Région	70	80 000		Prestation d'accompagneme nt uniquement
<u>Développement des énergies renouvelables</u> <u>et valorisation des eaux pluviales</u>	PNR	40-70%	1 500	30000-60000	Page 28
Prise en charge du CEP (Conseil en Energie Partagé) (SOLIHA)	PNR	50-70%		6 000	Page 22
Amelioration énergétique des batiments publics (remplacement huisseries)	PNR	40%	30 000		Page 26
Amelioration énergétique des batiments publics (isolation)	PNR	70%		30 000	Page 26

Conditions des aides :

- Les CEE (Certificats d'économie d'énergies) sont mobilisables suite au CEP (conseil en énergie partagé) SOLIHA sur notre territoire





Bâtiments:

Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max	Commentaire
Patrimoine historique communal	Département	25%		1 000 000 "Monuments historiques" 500 000 "D'intérêt régional" 200 000 Bâti non protégés	Page 54 Page 55
Equipement culturels	Département	25%		5 000 000 construction/extension 3 000 000 Restructuration/ réhabilitation/rénovation	Page 52
Investissement culturel - Aide aux travaux et à l'acquisition d'équipements	Région	30%		6 500 000	
Restauration et mise en valeur du patrimoine rural remarquable	PNR	50-70%	1 500	30 000	Page 32

Autre:

<u>Equipement culturels</u>	Département	partement 25%		100 000 Matériels mobiliers 15 000 Œuvres d'art	Page 53
Patrimoine historique communal "mobiliers"	Département	25%	50 000 "Monuments historiques" 50 000 Mobiliers non protégés		Page 54 Page 55
Aide à la conservation des archives historiques	Département	25%		70 000	
Investissement culturel - Aide aux investissements numériques	Région	40%		1 000 000	
Investissement culturel - Aide aux structures itinérantes	Région	30%		1 000 000	
Soutient aux initiatives culturelles locales	PNR	50%		5 000	





Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max	Commentaire
Patrimoine historique communal	Département	25%		1 000 000 "Monuments historiques" 500 000 "D'intérêt régional" 200 000 Bâti non protégés	Page 54 Page 55
<u>Patrimoine historique communal</u> <u>"mobiliers"</u>	Département	25%		50 000 "Monuments historiques" 50 000 Mobiliers non protégés	
Construction et restauration des orgues à tuyaux	Région	30%	1 000 000		
Aide à la restauration du patrimoine immobilier protégé	Région	30% "Inscrits" 20% "Classés"		1 000 000 Par tranche	
Restauration et mise en valeur du patrimoine rural remarquable	PNR	50-70%	1 500	30 000	Page 32
DRAC	Etat	20% "Inscrits" 40% "Classés"			
DRAC	Etat	+10% pour travaux si fonds incitatifs et partenarial			



Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max	Commentaire
<u>Equipements sportifs</u>	Département	25%	25 000	3 000 000 Construction/Extension 1 000 000 Restructuration/ Réhabilitation/Rénovation 100 000 Equipement	Page 60
<u>Gymnase à proximité des collèges</u> <u>départementaux</u>	Département	35%	100 000	3 000 000 Construction/Extension 1 000 000 Restructuration/ Réhabilitation/Rénovation	Page 61
<u>Plan Sport Oxygène : Soutien aux</u> <u>événements sportifs Santé et bien-être</u>	Région	30%		30 000	
<u>Plan Sport Oxygène : Acquisition</u> <u>d'équipements sportifs Santé et bien-être</u>	Région	30%		100 000	
Aide aux équipements sportifs de proximité	Région	10-50%		200 000	
Aide à l'achat d'équipements sportifs en faveur des personnes en situation de handicap	Région	80% 100 000		100 000	
Programme des 5 000 équipements sportifs de proximité 2022-2024	Agence nationale des sports	50-80	10 000	500 000	
Bassins mobiles	Agence nationale des sports				



Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max	Commentaire
Aide à la vidéoprotection	Département	30-35%		1 000 000 par an	
Soutien à l'équipement en vidéoprotection	Région	30-35%	15000 par caméra		
Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et les subventions CERFA	Etat	20-50%		500 000	

CONSTRUCTION

Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max	Commentaire
<u>Equipement publics</u>	Département	25%		5 000 000 Construction/Extension	Page 48
<u>Equipement culturels</u>	Département	25%		5 000 000 Construction/Extension	Page 52
Acquisition de structure modulaires (Ecoles et accueil de loisir sans hébergement)	Département	25%		60 000 Par classe ou locaux	Page 22
Ecoles, groupes scolaires y compris demi- pension	Département	25%		600 000 par classe Construction / Extension ou Reconstruction d'écoles et de groupes scolaires 400 000 Construction / Extension ou Reconstruction de demi- pension	Page 24
Lutte contre la désertification médicale	Département	25%		3 000 000 Construction / Extension / Acquisition	Page 11
Equipements sportifs	Département	25%		3 000 000 Construction/Extension	Page 60
<u>Centres sociaux</u>	Département	25%		1 000 000	Page 12
<u>Diagnostic environnement-énergie dans la</u> <u>construction publique</u>	PNR	70%	1500	15 000	Page 24
<u>Développement des énergies renouvelables et</u> <u>valorisation des eaux pluviales</u>	PNR	40-70%	1500 30000-60000		Page 28
Restauration des murs et des façades	PNR	50-70%	1500	30 000	Page 34



Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max	Commentaire
ARCC voirie	Département	30%		250 000 Voirie 150 000 Enfouissement seul 400 000 Voirie + enfouissement	Page 16
ARCC école	Département	50%		100 000	Page 17
<u>Développement de l'économie par la</u> revitalisation des commerces de proximité et de leur environnement	Département	25%	1 000 000		Page 50
Restauration et valorisation de chemins de randonnée (inscrits au PDIPR)	Département	40%		100 000	Page 38
<u>Développement des infrastructures et services</u> <u>favorisant l'usage du velo : etudes et travaux</u>	Département	25%	550/ml		Page 18
<u>Réseau express vélo régional (RER Vélo)</u>	Région	60%			
<u>Plan Vélo régional</u>	Région	25-50%			
Signalétique communale	PNR	70%		24 000	Page 36
Aide au développement des équipemets et des services adaptés aux différentes pratiques de randonnée	quipemets et des tes pratiques de PNR 70% 1500 30 000		30 000	Page 37	

ECLAIRAGE PUBLIC

Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max	Commentaire
<u>Rénovation énergétique de</u> <u>l'éclairage public</u>	Département	25%		200 000 Majoration de 150 000 si enfouissement	Page 41
Études pour un schéma directeur d'éclairage public	Région	50%		50 000	
Modernisation de l'éclairage public (travaux)	Région	20-30%		150 000	
Amélioration de l'éclairage public	PNR	60%	1 500	30 000	Page 30
CEE	Autre 1				





Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux Valeur min		Valeur max	Commentaire
<u>Eau potable</u>	Département	40%		2 000 000	Page 29
Assainissement des eaux usées	Département	40%		150 000 Etudes 1 500 000 Réseaux 10 000 000 Station d'épuration	Page 31
<u>Milieux aquatiques</u>	Département	25%		1500 000	Page 33
<u>Inondations</u>	Département	25%		1 000 000	Page 34
Eau et milieux aquatiques et humides	Région	40-50%		80 000 400 000	
Programme eau climat	AESN				Page 103

PARMOINE NATURELE BIODNERSIE

Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max	Commentaire
Réhabilitation des décharges brutes et suppression des dépôts sauvages	Département	25%		200 000	Page 28
Protection et valorisation des espaces naturels sensibles locaux	Département	25% 40% pour les sites prioritaires		200 000 Acquisition foncière 100 000 Travaux	Page 36
Solutions fondées sur la nature en ville	Département	25%		500 000	Page 39
100 îlots de fraicheur	Région	50%		250 000	
Reconquête de la biodiversité	Région	70%		200 000	
Acquisition de terrains en milieux naturels sensibles	PNR	80%	1500	30 000	Page 5
Réalisation de diagnostic, plan de gestion – Travaux de restauration écologique et/ou de valorisation pédagogique	PNR	80%	1500	30 000	Page 7
Diagnostic, restauration et plantation de haies, bosquets, plantations d'alignement, arbres isolés	PNR	70-80%	1 000	30 000	Page 9
<u>Diagnostic, restauration et</u> <u>plantation de vergers</u>	PNR	70-80%	1 000	15000-30000	Page 11
Aménagements paysagers ruraux	PNR	50-70%	1 500	30 000	Page 13
Mise en place d'une gestion différenciée des espaces communaux	PNR	70%	1500	20 000	Page 15
<u>Études de paysage,</u> <u>d'aménagement, d'urbanisme et</u> <u>d'architecture durables</u>	PNR	70%	1 500	30 000	Page 17
<u>Prise en compte de</u> <u>l'environnement dans les</u> <u>hebergements touristiques -</u> <u>aide au conseil</u>	PNR	70%	500	2 500	Page 39
Prise en compte de l'environnement dans les hebergements touristiques - aide a l'investissement	PNR	40%		15 000	Page 41

